SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

Etablissement autonome de droit public de la République et Canton de Neuchâtel



Communiqué de presse

Les permis de circulation neuchâtelois peuvent désormais être annulés par internet

C'est une première en Suisse. Le SCAN lance une nouvelle prestation dans le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises (guichetunique.ch). Clients privés et professionnels peuvent désormais procéder à l'annulation d'un permis de circulation en tout temps, par internet.

En plus des <u>29 prestations déjà disponibles</u>, cette nouvelle venue est mise en place pour faciliter encore les procédures des clients du SCAN. Ses avantages principaux sont: une annulation instantanée, gratuite, sans envoi ni déplacement au SCAN.

Lorsqu'un client vend son véhicule, il doit impérativement annuler son permis de circulation. Dès le 19 septembre, il n'est donc plus nécessaire d'envoyer le permis de circulation par poste ou de se rendre physiquement aux guichets de Malvilliers pour procéder à cette annulation.

Cette annulation peut en effet être réalisée directement depuis son domicile ou depuis n'importe quel support ayant accès au Guichet unique (smartphone par exemple). Et ceci à n'importe quelle heure, 365 jours par an, samedis et dimanches compris!

Selon Philippe Burri, directeur du SCAN, c'est l'aspect d'instantanéité qui est particulièrement intéressant. Il explique: "Dans le cadre de la vente d'un véhicule, le vendeur, privé ou professionnel, peut annuler son permis de circulation au moment même où l'acheteur vient voir le véhicule. Si la vente se conclut, l'acheteur peut directement prendre le véhicule en charge. Le permis ainsi annulé permet la réimmatriculation immédiate du véhicule dans toute la Suisse."

Ce système est bien entendu aussi valable pour les propriétaires de véhicules immatriculés en plaques interchangeables. Un des véhicules peut être mis hors circulation temporairement via cette fonctionnalité.

La procédure détaillée est disponible sur scan-ne.ch/annulation.

Malvilliers, le 19 septembre 2019.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur scan-ne.ch/medias



















